



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Judi 3 février 2011 – CHAVILLE

Clubs et compagnies présents ou représentés : Antony (7 voix), Asnières (4 voix), Bois-Colombes (5 voix), Châtenay-Malabry (4 voix), Châtillon (7 voix), Chaville (7 voix), Clichy-la-Garenne (5 voix), Colombes (1 voix), Garches (1 voix), Issy les Moulineaux (10 voix), Rueil Malmaison (8 voix), Sceaux-Fontenay-aux-roses (7 voix), Suresnes (7 voix), Ville d'Avray (5 voix), Villeneuve la Garenne (5 voix).

Clubs et compagnies absents : Bagneux (5 voix), Gennevilliers (6 voix), Le Plessis Robinson (7 voix), Nanterre (2 voix), Saint-Cloud (3 voix), Sèvres (6 voix).

Membres du comité présents : Bénédicte CARDIN, Daniel DUCOS, Pierre GRUET, Claudine GUILPAIN, Marina NAYROLE, Gérard PORÉE, Violette SAUBION, Odile VILLETTE.

Membre du comité excusé : Dany LEBEUF

Invitée : Michèle REMER, présidente de la section tir à l'arc de l'Athlétic Club de Boulogne-Billancourt.

* * * * *

La séance est ouverte à 19h33.

Bénédicte CARDIN souhaite la bienvenue à tous les représentants des clubs et compagnies, et rappelle l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Une minute de silence est observée à la mémoire des archers disparus.

I : Rapport moral du comité

Bénédicte CARDIN donne lecture du rapport moral du comité. Ce rapport est annexé au présent compte-rendu.

-Question : Y a-t-il au comité départemental un contact privilégié en matière de labellisation ?

Réponse : Oui, Bénédicte CARDIN.

Vote d'approbation du rapport moral :

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des clubs et compagnies présents et représentés.

II : Rapport financier 2009-2010

Le rapport financier du championnat de France 3D par équipes départementales, organisé à Messelan les 25 et 26 septembre 2010, a été distribué. Claudine GUILPAIN commente son état et son adéquation au budget prévisionnel adopté.

Certains choix du comité (pré-réservation d'hôtels pour les équipes participantes, abandon du minibus prévu pour leur transport) ont généré des écarts par rapport aux prévisions.

Le rapport financier général du comité pour 2009-2010 a également été distribué aux représentants des clubs et compagnies. Il est commenté ; les écarts dans les dépenses proviennent essentiellement de la subvention apportée au championnat départemental salle.

Ces deux rapports sont disponibles en annexe au présent compte-rendu.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Vote joint des rapports financiers du championnat de France et de la saison 2009-2010 :

Les rapports financiers sont adoptés à l'unanimité des clubs et compagnies présents et représentés.

III : Budget prévisionnel pour 2011-2012

Le budget prévisionnel, joint au compte-rendu, pour 2011-2012 a été distribué aux participants. Claudine GUILPAIN commente les dépenses et recettes envisagées qui y figurent.

-Question : Quel est l'état du « projet Nîmes » qui apparaît dans le budget ?

Réponse : L'objectif du projet serait de récompenser les meilleurs archers de tir en salle de notre département, en leur permettant de participer à ce tournoi, dans le cadre d'un projet sportif cohérent. Celui-ci reste à définir, ainsi que les modalités de sélection des archers.

L'item figure dans le budget car nous espérons parvenir à définir l'ensemble du projet et l'implémenter avant l'édition 2012.

-Question : Au lieu de faire participer des archers, à titre individuel, au tournoi de Nîmes où le niveau des participants est très élevé, ne devrait-on pas valoriser les clubs du département ayant des équipes en D1, D2, DNAP et subventionner ceux-ci ?

Réponse : C'est une solution qui peut être envisagée. Notre objectif est de satisfaire un maximum de personnes, dans une optique sportive.

-Question : Il est question de rendre payante la location des cibles du département, pour les concours autres que départementaux. Quel serait le prix de location ?

Réponse : Celui-ci doit permettre le renouvellement progressif de notre ciblerie tout étant accessible financièrement pour les clubs.

L'état de nos réflexions concernant l'harmonisation des aides allouées aux organisateurs de championnats et épreuves départementaux est présenté ; il est question de reverser à l'organisateur une subvention couvrant la moitié des frais d'inscription des participants, l'organisateur fixant en contrepartie un prix d'inscription divisé par deux.

Il est fait remarquer que cela revient à accorder une aide financière aux archers participants, et non à l'organisateur. Le terme de « subvention » doit donc être modifié.

Vote d'approbation du budget prévisionnel 2011-2012 :

Le budget prévisionnel est adopté à l'unanimité des clubs et compagnies présents et représentés.

IV : Questions diverses

-Le calendrier des formations et manifestations départementales en 2011 est distribué aux personnes présentes. Pour des raisons de calendrier sportif, le stage archer aura lieu au mois de septembre.

-Équipe technique départementale : Guillaume HUMETZ a été recruté par le comité pour mettre en place le Centre de Perfectionnement Sportif du département. Les formateurs des clubs dont les archers en feront partie seront invités à le contacter. L'objectif est d'assurer la cohérence entre les formations dispensées dans les clubs et par le Comité Départemental.

Par ailleurs, les brevetés d'État du département souhaitant intégrer l'équipe technique départementale sont invités à contacter le comité départemental.

-Francilienne 2011 : Violette SAUBION présente les enjeux de l'engagement de trois équipes du département dans la francilienne 2011, et fait appel à des candidatures pour accueillir l'entraînement de ces équipes en extérieur, les 3 avril et 22 mai. *A priori*, les clubs d'Antony et de Suresnes pourraient accueillir ces séances.

-Stage de formation archer 3D : Violette SAUBION présente son projet de stage 3D : il s'agit d'une journée et demie de perfectionnement en tir 3D voire nature.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



- **Question** : Serait-il possible, lors d'une assemblée générale ordinaire, de commenter le déroulement de l'exercice financier en cours en regard du budget prévisionnel voté la saison précédente ?

Réponse : Un état financier rapide pourrait en effet être dressé.

-**Question** : Connaît-on les modalités selon lesquelles les archers arc à poulies disputeront le tir à 50 mètres cette saison ?

Réponse (Odile VILLETTE) : Le nouveau règlement a été voté quelques jours auparavant. La date et les modalités exactes d'application, ne sont pas encore connues. Il est vraisemblable que nul changement ne surviendra pour la saison 2010-2011.

-**Question** : L'inventaire de la ciblerie 3D stockée à Messelan pouvant être revendue aux clubs a-t-il été effectué ?

Réponse : Celui-ci sera fait plus tard dans la saison.

- **Question** : Il est constaté une baisse du nombre de licenciés dans le département. Des actions sont-elles envisagées au niveau départemental ?

Réponse : Les actions les plus efficaces sont à accomplir au niveau des clubs. De plus, l'évolution du nombre de licenciés dans les clubs est cyclique, ce qui ne nous confère guère d'inquiétudes, même si nous devons être très attentifs à cet indicateur à l'avenir.

De plus, l'efficacité des actions départementales menées par le passé n'a pas été démontrée.

- **Question** : Quels dispositifs existent pour aider financièrement les jeunes archers à s'inscrire dans nos clubs ?

Réponse : Plusieurs solutions existent, parmi lesquelles le P@SS 92, les chèques-vacances et coupons sport (ANCV), et la sollicitation d'un dispositif annexe au CNDP.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h11.

Pour le comité départemental,
Le secrétaire, Pierre GRUET



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



Rapport moral – Assemblée générale du 3 février 2011

Mesdames et Messieurs les Président(e)s et Capitaine(s),

Nous vous remercions pour votre présence.

Je vous invite à procéder à une minute de silence en souvenir de nos archers qui nous ont quittés cette année.

Je remercie très chaleureusement les membres du Comité Directeur, qui s'investissent très activement dans le fonctionnement et le développement de notre comité, dans une ambiance conviviale et amicale.

Nous remercions très sincèrement Cyril Lalande, qui, pour des raisons personnelles et de santé, a dû arrêter ses fonctions au sein de l'équipe.

Nous souhaitons la Bienvenue à M. Bernard Mane, nouveau Président de la Cie d'Arc des Bleus de Sèvres et à Mme Michèle Rémer, Présidente de la section Tir à l'Arc de l'Athlétic Club de Boulogne-Billancourt qui vient d'obtenir son affiliation fédérale.

A la fin de la saison sportive 2009/2010, le département comptait 21 clubs, 1 409 licenciés dont 476 jeunes. A noter également la présence de 5 archers de notre département sur la liste des Sportifs de Haut niveau du Ministère des Sports.

I : Championnat de France 3D par équipes départementales 2010

C'est une équipe soudée qui, durant 6 mois, a travaillé sans compter pour organiser le championnat qui s'est tenu les 25 et 26 septembre au Haras de Messelan.

Cet événement a été fort en émotions et une magnifique expérience. C'est aussi une équipe de plus de 40 bénévoles qui s'est énormément investie durant le championnat.

Avec leur expérience et leur imagination, Bernard Saint-Léger et son ami Claude Fonnard, nous ont réalisé un superbe parcours.

C'est cet esprit d'équipe et l'envie de bien faire qui nous ont permis d'offrir un très beau championnat, apprécié des compétiteurs et des instances fédérales, comme en témoigne les nombreux messages que nous avons reçus.

A tous, un immense MERCI !

Notre département était représenté par une équipe féminine et une équipe masculine.

Nous adressons toutes nos félicitations à l'équipe féminine composée de Catherine Assouad, Marie-France Dugénie, Françoise Hoarau, Marie-Pierre Joubert et Violette Saubion pour leur magnifique médaille d'argent.

II : La vie sportive

Nous saluons les brillants résultats obtenus par les archers, tant en individuel que par équipe (voir annexes). Le comité souhaite mettre à l'honneur les performances des archers du département à l'occasion d'un événement qui leur sera dédié.

a) Les compétitions sélectives

Notre département compte de nombreuses compétitions de Tir en salle. Malheureusement, il n'en est pas de même pour les disciplines extérieures. Nous sommes conscients des contraintes liées à ces organisations, notamment pour les infrastructures extérieures et espérons que la prochaine saison vous offrira des opportunités.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



b) Les championnats départementaux

Nous pouvons noter la très bonne participation aux différents championnats départementaux 2009/2010.

Nous remercions les clubs et Compagnies de Bois-Colombes, Châtenay-Malabry, Saint-Pierre Montmartre et Suresnes qui nous ont offerts des championnats de qualité et appréciés.

Le Comité a mis en place un nouveau règlement pour le championnat départemental salle 2011. Il se déroule sur un tir qualificatif (sélectif) suivi de phases finales. Nous remercions le club de Châtillon pour la qualité de l'organisation de cette édition.

Le nombre de participants est conditionné par la capacité d'accueil des gymnases et les effectifs des compétiteurs dans chaque catégorie.

Le comité s'attache à offrir aux archers un championnat dans chaque discipline, dans la mesure de ses possibilités. Des démarches sont en cours auprès de clubs extérieurs, pour l'organisation des disciplines de parcours, qui devraient aboutir dans les toutes prochaines semaines.

c) La Division Départementale 92

Ce circuit fait partie intégrante de la filière fédérale par équipes de club. Elle conditionne la montée des équipes en DR Honneur à l'issue de la finale régionale des DD.

En 2009/2010, 9 équipes étaient engagées. Les équipes arc classique hommes et arc à poulies de Chaville se sont qualifiées pour la Finale régionale qui s'est tenue à Villiers-Saint-Frédéric le 19 septembre 2010.

En 2010/2011, 15 équipes sont engagées et ont participé à la 1^{ère} étape les 15 et 16 janvier derniers à Ville d'Avray. Nous remercions la Cie d'Arc de Ville d'Avray pour l'accueil de cette épreuve.

Les 2 prochaines épreuves (Fédéral) auront lieu les 21 et 22 mai à Elancourt et les 11 et 12 juin à Suresnes.

d) Soutien aux organisations départementales

Leur organisation est confiée aux clubs du 92 et à défaut, le Comité s'appuie sur les concours organisés par des clubs extérieurs.

Le Comité apporte un soutien financier aux organisateurs et met gracieusement à disposition la ciblerie et les chronotirs. Les défraiements des arbitres et les récompenses départementales sont pris en charge par le Comité.

III : La formation

Le Comité a recruté Guillaume Humetz, Brevet d'état Tir à l'Arc, membre de l'E.T.R.

Il a pour mission de dispenser les formations organisées par le Comité, de développer des actions de formation et sportives et de constituer une Equipe Technique Départementale.

L'Equipe Technique Départementale (E.T.D.) suppléera Guillaume dans ses différentes interventions et permettra de mettre en œuvre nos actions et nos projets.

Nous invitons les formateurs fédéraux et d'état des clubs à nous contacter s'ils souhaitent intégrer l'Equipe Technique Départementale (E.T.D.).

Les formations sont dispensées à Clichy (gymnase Léo Lagrange et Maison des Berges de Seine). Nous remercions la Cie d'Arc Saint-Pierre de Montmartre qui nous permet de bénéficier de ces installations.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



a) Les stages « Archer »

1 – le stage « Archer » adultes

10 archers ont participé à cette session organisée les 12 et 13 juin 2010.

2 – le stage « Archer » jeunes:

Proposé pour la 1^{ère} fois les 12 et 13 juin derniers, celui-ci a dû être annulé faute d'un nombre suffisant de participants. Une seule jeune archère était inscrite et a suivi la formation « adultes ».

Ces deux formations seront reconduites en 2011.

b) La formation « Entraîneur 1 »

12 archers ont suivi la session 2009/2010. 7 d'entre eux ont obtenu leur examen le 17 avril 2010. Nous les en félicitons.

8 archers suivent actuellement la formation et se présenteront à l'examen le 2 avril 2011.

En complément de la formation théorique dispensée sur 3 week-ends, les stagiaires doivent assurer la formation d'archers débutants au sein de leur club. Cette condition, stipulée dans la convention, est obligatoire pour passer l'examen.

c) Stage de découverte et de perfectionnement du Tir 3D

Suite à la formation « Entraîneur – module 3D » suivie par Violette, un stage de découverte et de perfectionnement du Tir 3D sera organisé les 2 et 3 avril prochains.

Il sera encadré par Violette et se déroulera sur 1 journée et ½ avec hébergement et restauration. Le coût de l'inscription, hors frais de transport sera de 100 € par personne.

Le programme et la feuille d'inscription seront envoyés dans les toutes prochaines semaines.

IV : Les jeunes

Le département compte 476 jeunes, soit prêt de 34% de nos effectifs.

Le Comité souhaite encourager leur pratique via 5 dispositifs.

a) Le soutien aux jeunes sportifs

Le Comité apporte un soutien financier aux jeunes archers inscrits au Pôle Régional de Fontainebleau et dans les Pôles France, dont les frais liés sont très élevés.

Florian Tissot et Guillaume Kiss d'Issy-les-Moulineaux, sont inscrits au Pôle Régional de Fontainebleau. Kévin Sonigo de Suresnes est inscrit au Pôle France Jeunes de Dijon.

A noter que Florian et Kévin sont inscrits sur la liste 2011 des Sportifs de Haut niveau du Ministère des Sports.

Cette aide doit faire l'objet d'une démarche auprès du Comité qui étudie la demande complétée de tous les justificatifs nécessaires (attestation d'inscription, budget, factures...).

L'aide du Comité est actuellement plafonnée à 500 € par archer.

Florian Tissot bénéficie de ce soutien. Une demande formulée par Kévin Sonigo est actuellement étudiée.

b) Participation aux stages régionaux

Le Comité participe aux frais d'inscription des archers à hauteur de 25%.

Cette aide doit faire l'objet d'une demande écrite, accompagnée des justificatifs nécessaires (attestation d'inscription, facture...).



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



c) Le Spécial Jeunes 92

Cette compétition ouverte aux jeunes archers du département est basée sur les flèches de progression obtenues par les archers. Elle se déroule sur un tir sélectif à 15 mètres puis des phases finales, ce qui leur permet de se familiariser avec ce type d'épreuve. L'édition 2010, organisée par Rueil-Malmaison a remporté un bon succès avec la participation de 53 jeunes. Nous remercions le club de Rueil-Malmaison pour cette organisation.

15 jeunes se sont qualifiés pour la finale régionale qui s'est tenue à Achères. 4 jeunes du département sont montés sur le podium.

L'édition 2011 aura lieu le dimanche 20 mars à Châtillon.

Une refonte de cette compétition est en cours et il n'y aura pas de « Spécial Jeunes Régional » cette année.

d) La Francilienne

Cette compétition régionale par équipes jeunes départementales se déroule sur 2 épreuves :
1 tir en salle et 1 tir fédéral.

Cette année, le Comité s'était lancé le défi de constituer au moins 1 équipe départementale. Avec persévérance, le pari est largement gagné avec 3 équipes engagées dans la Francilienne.

Pour préparer collectivement les jeunes aux 2 compétitions, un regroupement a eu lieu le 9 janvier dernier et 3 regroupements seront organisés en mars, avril et mai.

Ils sont encadrés par Guillaume Humetz qui accompagne les jeunes sur les compétitions.

Les résultats obtenus lors du Tir en salle à Trappes le 16 janvier dernier sont prometteurs.

Les jeunes ont apprécié la journée et développent un bon esprit d'équipe.

L'équipe Benjamins/Minimes se classe 5^{ème} ; l'équipe Cadets/Juniors se classe 4^{ème} et l'équipe Juniors Poulies se classe 2^{ème}.

Le tir Fédéral aura lieu le 29 mai à Chennevières-sur-Marne, organisé par le club de Dampmart.

e) La Détection Jeunes

Elle s'inscrit dans la filière sportive régionale et la participation à cette journée est essentielle pour accéder au Groupe détection.

Elle a pour objectif d'aider les jeunes à progresser techniquement, à détecter leur potentiel, leur permettre d'être sélectionné dans le Groupe Détection et d'intégrer les CPS (Centre de perfectionnement sportif) départementaux.

Faute de participant, la journée organisée par le Comité a dû être annulée.

Ces regroupements et la journée de détection s'inscrivent dans notre projet de mise en place d'un CPS 92 (Centre de Perfectionnement Sportif) pour la rentrée sportive s2011.

Ce dispositif qui existe dans plusieurs départements, ne se substitue pas aux actions des clubs mais est complémentaire.

Il consiste dans l'organisation de séances d'entraînement collectives régulières, avec des objectifs définis en début de saison et l'élaboration d'un projet pédagogique approprié.

Elles seront encadrées par Guillaume Humetz et l'Equipe Technique Départementale qui sera alors effective.

L'adhésion et l'implication des clubs et de leurs formateurs sont indispensables à la réussite de ce projet.

V : L'arbitrage

La Commission est composée de 20 arbitres :



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



15 arbitres fédéraux (9 toutes options, 4 FITA Salle Fédéral Beursault, 1 FITA Salle Fédéral Beursault et Nature/3D, 1 FITA Salle), 2 arbitres assistants en formation FITA Salle Fédéral Beursault (options qu'ils passeront en avril 2011), 3 arbitres candidats qui passeront le Tronc Commun et leurs options FITA Salle Fédéral Beursault également en avril.

Tous les arbitres du département ont participé au recyclage organisé par le Comité Régional en septembre. Nous vous rappelons que celui-ci est obligatoire pour tous les arbitres.

La réunion des arbitres du 92 qui a eu lieu le 21 juin 2010 a permis de se rencontrer, d'échanger et de planifier les arbitrages de la saison salle.

a) La formation

Nous vous rappelons la règle fédérale qui impose aux clubs organisateurs de compétitions sélectives et qualificatives d'avoir un arbitre.

Les archers qui souhaitent suivre la formation doivent adresser une lettre de candidature au Comité Départemental avec l'avis de leur club ou Compagnie.

Depuis janvier 2011, il y a une modification dans la formation : les formations des options sont faites à la Région tandis que les formations du Tronc Commun ont lieu dans les départements.

Tout au long de la formation dispensée dans les départements, il est procédé à un contrôle continu des connaissances. Les arbitres candidats doivent également faire un minimum d'arbitrages dans les options qu'ils ont choisies pour que les modules soient validés et qu'ils puissent être présentés aux différents examens (le Tronc Commun et les options).

b) Les arbitrages

La plupart des arbitres sont également compétiteurs et l'harmonisation des calendriers est très difficile, notamment pour les disciplines de parcours. En effet, pour ces dernières, les arbitres doivent avoir un certificat médical spécifique et beaucoup d'entre eux ne l'ont pas ou n'ont pas l'option. Ils ne peuvent donc pas arbitrer ces épreuves.

Toutes les demandes d'arbitrage doivent obligatoirement être adressées dans les délais impartis, à l'arbitre responsable du département qui les transmet à la Région. Les organisateurs de concours doivent également transmettre à l'arbitre responsable du département, leur mandat pour validation avant diffusion.

VI : La logistique et les infrastructures

a) Les équipements départementaux

Le Comité dispose de cibles (chevalets et chantilly, cibles Campagne/Nature et cibles 3D) et de chronotirs. Ce matériel fait l'objet d'un inventaire et d'un entretien réguliers.

Une partie de la cibleserie et les chronotirs est entreposée à Clichy et l'autre partie de la cibleserie au Haras de Messelan.

A ce jour, les clubs peuvent solliciter l'utilisation du matériel gracieusement. Le transport est à la charge du bénéficiaire qui s'engage à restituer le matériel en bon état et complet dans les délais et à faire part des problèmes éventuels.



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



b) Les infrastructures

Un recensement des équipements spécifiques ou multisports équipés pour le Tir à l'Arc a été entrepris. Dans un premier temps, il est réalisé sur les informations recueillies sur l'Extranet fédéral. Un formulaire est en cours d'élaboration et sera transmis aux clubs.

Cette démarche nous permettra de réaliser une cartographie des équipements Tir à l'Arc dans notre département et permettra de mettre à jour le fichier du recensement national des équipements sportifs.

VII : L'informatique et la communication

Le site Internet se veut être un outil indispensable pour les clubs et les archers.

Le site est alimenté régulièrement par les informations propres au Comité et par celles que vous souhaitez nous transmettre.

L'accès aux informations sera facilité pour permettre une meilleure lisibilité.

D'autres fonctionnalités seront proposées dans les prochains mois. Les archers auront par exemple, la possibilité de recevoir une « newsletter ».

Les informations du Comité et des instances administratives vous sont transmises régulièrement par courriel. Nous comptons sur vous pour en assurer le relai auprès des archers.

VIII : Nos partenaires

Le Comité bénéficie de subventions du Conseil général des Hauts-de-Seine (fonctionnement et Haut niveau) et du CNDS (subvention sur projets) qui contribuent à son fonctionnement. Nous les en remercions.

Le Comité souhaite entreprendre des démarches de sponsoring auprès d'entreprises qui permettrait de développer et de financer ses actions.

Vous avez la possibilité de solliciter des subventions auprès du Conseil général des Hauts-de-Seine et de la DDCS 92. Nous vous invitons à les contacter pour obtenir les formulaires adéquats. Dans la mesure du possible, nous organiserons une réunion pour vous aider à constituer votre demande de subvention CNDS 2011.

Nous saluons tous les clubs et Compagnies, qui, par leurs actions et leur dynamisme, contribuent activement au développement de notre sport dans notre Département.

3 clubs sont actuellement labellisés: Antony, Rueil-Malmaison et Suresnes

2 clubs sont en cours de labellisation : Châtillon et Chaville

Nous vous remercions pour votre attention et le soutien que vous nous apporterez dans la réalisation de nos actions et de nos projets.

Bien sportivement,
Pour le Comité Directeur,
Bénédicte Cardin, Présidente



COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR A L'ARC DES HAUTS-DE-SEINE



FORMATIONS :

↳ **Stage « Mise à niveau Entraîneur 1 » :**

Groupe 1 : 20 mars 2011 à Clichy

Groupe 2 : 27 mars 2011 à Clichy

Coût : gratuit

↳ **Stage de découverte et de perfectionnement du Tir 3D :**

2 et 3 avril 2011

Coût : 100 € (hébergement et restauration inclus)

↳ **Stage « Archer » :** Coût : Adulte – 50 € Jeunes – 40 €

10 et 11 septembre 2011 à Clichy

↳ **Formation « Entraîneur 1 » :** Coût : 150 €

Formation aux prérequis formation « Entraîneur 1 » :

24 et 25 septembre 2011 à Clichy

Tests d'entrée en formation « Entraîneur 1 » :

1^{er} ou 8 octobre 2011 à Chennevières-sur-Marne

Séances de formation « Entraîneur 1 » :

15 et 16 octobre 2011 à Clichy

19 et 20 novembre 2011 à Clichy

10 et 11 décembre 2011 à Clichy

COMPETITIONS :

↳ **Spécial Jeunes 92 :** 20 mars 2011 à Châtillon

↳ **Coupe des Miss :** 19 et 20 mars 2011 à Issy-les-Moulineaux

↳ **Championnats Départementaux 92**

Beursault : 23 au 25 avril - Cie d'Arc Saint-Pierre Montmartre

Campagne : 14 et 15 mai - Magny-les-Hameaux (78)

3D : en cours de validation

Fédéral : 11 et 12 juin - Suresnes

FITA : 11 et 12 juin - Suresnes

↳ **Division Départementale 92**

2^{ème} étape (Fédéral) : 21 et 22 mai - Elancourt (78)

3^{ème} étape (Fédéral) : 11 et 12 juin - Suresnes

↳ **Francilienne Jeunes**

2^{ème} étape (Fédéral) : 29 mai - Chennevières-sur-Marne

REGROUPEMENTS JEUNES « FRANCILIENNE » :

Dimanche 13 mars à Chaville (9h à 13h)

Dimanche 3 avril – lieu à définir

Dimanche 22 mai – lieu à définir